

REUNION DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

La Mardi 15 novembre 2022, le Conseil de la Vie Associative s'est réuni dans la salle Françoise à la Maison des citoyens sous la présidence de Mme Laurence Degers.

Etaient présents : M. Hervé Bancquart, Mme Christelle Lemaire, M. Gilles Roux, Mme Françoise Avenin, M. Bertrand Maelfait, Mme Laurence Degers, M. Nicolas Delpéuch, M. Benoît Vitrand, M. Pierre Delapart, Mme Marie-José Vivancos, Mme Nathalie Faye.

Etaient excusés : Mme Gatelet.

Secrétaire de séance : Françoise Avenin (Pibrac le Hameau)

Rattachement du CVA à la Maison des citoyens

Le CVA est désormais rattaché à la Maison des Associations et sera piloté par Mme Lafforgue.

Pour info, la Maison des citoyens abrite, entre autres, le Centre Social, le CLAS, les Conseils de Quartiers... Elle se chargera de la mise en œuvre des projets décidés dans le cadre des projets participatifs. Le CVA entre naturellement dans ses attributions.

L'ensemble des membres du CVA accueillent favorablement cette décision et souhaitent la bienvenue à Mme Lafforgue.

Réunion plénière des associations

La réunion plénière de réflexion avec les associations pibracaises est fixée en janvier, 2ème ou 3ème semaine, mardi ou jeudi, Horaire 18h45 -21h.

Mme Lafforgue précisera la date en fonction des disponibilités de salles.

L'organisation de cette séance a été discutée et planifiée lors de la réunion précédente Mme Nathalie Faye communiquera ses notes à Mme Lafforgue et aux membres du CVA pour reprise des différentes décisions.

4 groupes de travail autour des thèmes :

1. Comment mobiliser sur le bénévolat ? (Bertrand Maelfait / Hervé Bancquart).
2. Mutualisation des ressources et des moyens (Comment structurer l'entraide et le partage des savoirs et des expériences ?) (Nathalie Faye / Nicolas Delpéuch).

3. Développer les relations et la communication (Comment mieux se faire connaître auprès de la population et entre associations ?) (Marie José Vivancos / Françoise Avenin).
4. Comment Le CVA peut-il être un lien avec les instances de la ville et les acteurs économiques ? (Christelle Lemaire / Pierre Delapart).

Atelier : laisser libre cours aux idées en n'étant pas directifs dans les questions :

- 2 personnes du CVA par atelier (voir ci-dessus).
- Sessions de 15 minutes, chaque groupe tourne pour compléter les remarques du groupe précédent.
- Organisation des idées par grands thèmes à l'issue de la séance.

Cette réunion a pour but de dégager les grands thèmes de travail. Elle devrait donner lieu à des actions plus détaillées en fonction des axes qui vont ressortir. Une réunion de travail CVA sera organisée dans la quinzaine qui suit.

Une lettre d'invitation sera rédigée et envoyée aux associations. Limitation à 2 participants par associations.

Les membres du CVA pourront apporter un gâteau pour donner de la convivialité à la séance de réflexion.

Questions diverses

Généalogie / Histoire des associations : Pierre Delapart demande aux membres du CVA s'ils seraient disposés à écrire l'histoire de leur association. Cette proposition est reçue favorablement, elle sera transmise vers les associations et réponse sera donnée.

Suppléance : il est rappelé que la participation au CVA est nominative et qu'il n'y a pas de suppléance. Ceci a fait l'objet de discussion dans le cadre de la rédaction du règlement intérieur et a été arrêté.

Bourse bénévoles : il existe une liste de bénévoles qui se sont fait connaître auprès de la Mairie. Question leur sera posée d'élargir leur action et périmètre au soutien éventuel des associations (A suivre).

Prochaine séance le mardi 31/01 à 18h30 Maison des Citoyens